

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TA-ITA OBBLIGAZIONI

Code ISIN : FR0010536847

Cet OPCVM est soumis au droit français. Il est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance libellés en euro "

Objectif de gestion : Obtenir, par le biais d'une gestion active, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, 74% FTSE EMU GBI All Maturities et 26 % FTSE EMU GBI 1-3 ans euro frais de gestion déduits.

Indicateur de référence : 74% FTSE EMU GBI All Maturities et 26 % FTSE EMU GBI 1-3 ans euro

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant utilisera la combinaison de deux approches :

- L'approche descendante qui utilise les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays tels que le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB et les taux d'intérêt.
- L'approche ascendante qui se focalise sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Notes), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation notés au moins AA (Agences de notation Standard and Poor's et Moody's, ou estimées équivalentes par la société de gestion).

Le choix des titres se portera sur des émissions pour la plupart de notation minimum BBB- (Agences de notation Standard and Poor's et Moody's, ou estimées équivalentes par la société de gestion) d'émetteurs souverains et privés. En l'absence de notation pour un titre en particulier, la notation de l'Etat émetteur est retenue.

Le fonds pourra investir dans des titres privés dont la notation est inférieure à BBB-, jusqu'à 10% maximum de l'actif net du fonds.

Le fonds investit exclusivement sur des titres souverains de la catégorie « investment grade ». Cependant, dans le cas de la dégradation de la notation d'un émetteur souverain de la zone euro dans l'univers « haut rendement », les titres détenus en portefeuille pourront être gardés pour une durée limite de 90 jours.

L'OPCVM peut être investi en titres privés jusqu'à 15% de l'actif net (catégorie investissement). La limite peut augmenter jusqu'à 25% de l'actif net pour les titres jouissant de garanties d'Etats avec une notation minimum équivalente à AA (Agences de notation Standard and Poor's et Moody's, ou estimées équivalentes par la société de gestion) pendant toute la durée de l'investissement. Les investissements dans des obligations subordonnées émises par des émetteurs financiers sont interdits.

La fourchette de sensibilité se situe entre 2 et 10.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens afin de diversifier le portefeuille.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour arbitrer, exposer ou couvrir le portefeuille au risque de taux dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie l'OPCVM pourra effectuer des dépôts et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le fonds pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces et aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 100% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux jusqu'à 12 heures (bourse de Paris).

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Une Valeur Liquidative technique exceptionnelle sera calculée en date du 11 novembre 2022. Aucune souscription ou rachat ne sera accepté à cette date.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie** : Le risque de contrepartie mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie. Il s'agit donc du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- **Utilisation des instruments financiers dérivés** : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	8,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	0,02 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

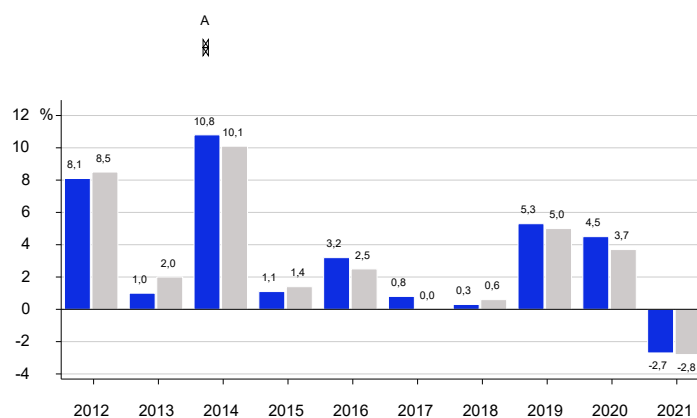
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Performances passées



■ 74% FTSE EMU GBI All Maturities Euro, 26% FTSE EMU GBI 1-3 ans Euro
 ■ TA-ITA OBBLIGAZIONI

A : Changement d'orientation de gestion

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce graphique sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

A compter du 04/04/2014 l'OPCVM a changé d'indicateur de référence. Les performances antérieures au 04/04/2014 ont été réalisées dans le cadre d'une gestion différente de celle actuellement pratiquée.

Date de création de l'OPCVM : 27 décembre 2007.

Les performances ont été calculées en euro.

Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français ouvert à tous souscripteurs plus particulièrement destiné aux mandats des clients italiens gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2 novembre 2022.